

La Charte du Jardinier Rennais

◊ les 10 engagements du jardinier ◊

Les jardiniers de l'Association des Jardins Familiaux de la ville de Rennes bénéficient de l'attribution d'un jardin grâce au travail d'une équipe de bénévoles. Comme dans toute association, les adhérents se doivent de participer activement. Aussi chaque jardinier en fonction des ses disponibilités et de ses compétences est amené à donner un peu de son temps à la vie de l'association

La protection de l'environnement pour un développement durable est maintenant l'affaire de tous, en particulier de nous les jardiniers. Dans nos jardins familiaux, par notre action individuelle et collective et en liaison avec les autres acteurs œuvrant en ce sens, nous nous engageons à mettre en œuvre des pratiques favorisant durablement la protection de la nature et préservant la santé des hommes.

1 - Le bénévolat

En contrepartie de la mise à disposition d'une parcelle de jardin je m'engage à participer à la vie de l'association, aux animations, aux travaux collectifs, et en fonction de mes disponibilités et de mes compétences, à la gestion de l'association.



2 - Bien gérer la matière organique du sol

Le bêchage profond avec retournement du sol a des inconvénients prouvés (déstructuration du sol par enfouissement de la couche d'humus et réduction de la vie microbienne). Pour développer et protéger cette couche d'humus, je couvre le sol avec mes déchets verts de jardin, des feuilles, de la paille. Je ne laisse pas la terre à nu l'hiver pour éviter les risques de lessivage (éléments minéraux entraînés en profondeur) ou d'érosion du sol. J'utilise des plantes couvrantes type engrais verts ou un couvert de feuilles mortes de tontes de gazon ou de déchets de jardins grossièrement broyés.



3 - Maîtriser la consommation d'eau

Je favorise la récupération des eaux de pluie en installant des récupérateurs d'eau sous les gouttières des abris de jardin

J'arrose de façon pertinente, en évitant d'arroser aux heures les plus chaudes de la journée et en privilégiant les arrosages espacés et conséquents, amenant la plante à développer des racines profondes pour la recherche de l'eau.

Je limite l'évaporation par la pratique du paillage (les matériaux pouvant provenir du broyage des déchets verts) et des binages réguliers.



4 - Limiter les déchets

J'évite d'apporter dans mon jardin des dépôts incontrôlés de matériaux de récupération ou de le transformer en déchetterie

Je réutilise un maximum de déchets verts par le compostage et le paillage, précédés si besoin est d'un broyage des déchets grossiers.

J'emporte avec moi mes déchets de repas non compostables les emballages et bouteilles vides pour les déposer dans les systèmes de collecte mis en place par la ville de Rennes près des jardins ou de mon domicile

J'attends la mise en place de bennes de collecte par la ville de

Rennes pour éliminer les déchets lourds ou encombrants.



5 - Favoriser les prédateurs naturels, alliés des jardiniers :

J'aménage sur ma parcelle de petits espaces « sauvages » lieu de reproduction et d'hivernage des prédateurs qui se nourrissent des ravageurs comme les pucerons.

Je pose des nichoirs pour favoriser la reproduction des oiseaux très friands de chenilles.

J'encourage le fleurissement de mon jardin surtout par des plantes riches en pollens et en nectar pour nourrir les abeilles.



6 - respect de l'environnement et de la santé

Je renonce à utiliser des produits chimiques de synthèse tels qu'insecticide, fongicide, désherbant qui sont nuisibles pour la faune, l'eau et la santé.



7 - respect de l'aménagement des jardins

J'entretiens régulièrement les haies de troènes dans les secteurs qui en sont plantés, et je réutilise les tailles en compostage et paillage.

J'entretiens l'abri de jardin en procédant à la réfection des peintures lors des campagnes engagées par l'association sur mon secteur.



8 - la production potagère un objectif de l'association

Conformément à la volonté de la ville de Rennes, propriétaire des terrains, de développer la culture vivrière, je cultive sur la majorité du terrain des légumes potagers, ce qui n'empêche pas l'introduction de fleurs et de petits arbres fruitiers qui participent à l'embellissement des jardins.



9 - partager ses connaissances

En tant que jardinier expérimenté j'accepte de partager mes connaissances en jardinage, acquises avec le temps et au contact des anciens.

Je participe au parrainage des nouveaux jardiniers et jardinières. Je fais bénéficier de mes plants et de mes légumes en trop à mes voisins.



10 - respect du règlement intérieur

Je m'engage à respecter le règlement intérieur pour tous les autres points.

